

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	54 (2007)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Une organisation bien dans sa peau
<b>Autor:</b>	Mathey, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-370542">https://doi.org/10.5169/seals-370542</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Edito romand

### Union, Fédération et Office

On commencera par saluer et remercier les initiatives des uns et des autres (USPC et ASOPC) d'arriver prochainement à un accord pour aboutir à une Fédération. Les excellentes nouvelles entendues font bien augurer d'un aboutissement réjouissant. Est-ce que cela sera suffisant pour «renforcer» réellement le poids de l'association auprès des instances fédérales, cantonales et communales?

D'un autre côté, il est réjouissant de constater que cette Fédération voit le jour après tant d'années d'efforts. Pourtant, ici et là, les sections actuelles de l'USPC se posent beaucoup de questions quant à la définition de leurs nouveaux objectifs, si ce n'est de leur propre utilité. On ne peut qu'espérer que la prochaine assemblée dissipera au moins quelques doutes. Parmi les questions, il y a celles liées à l'information aux membres, au recrutement des nouveaux membres, aux relations avec les autorités (cantonales et communales) notamment dans le domaine de la formation, voire à la définition d'un nouveau mode de financement des activités.

En ce qui concerne l'information, il est vrai que plusieurs pistes sont à l'étude, comme par exemple l'édition d'une «Newsletter», mais sous quelle forme (papier, électronique, etc.)?

Enfin, qu'en sera-t-il de l'attitude concrète de l'OPPP, vis-à-vis de cette «force» nouvelle? Il est à craindre que le discours attendu de son directeur, Willi Scholl, lors de la prochaine assemblée de l'USPC du 5 mai à Berne, n'apportera rien de plus que de l'autosatisfaction, voire quelques regrets quant au manque cruel de moyens. D'ailleurs, sans faire de sémantique ou de psychologie de café du Commerce, on peut tout de même se poser la question de la signification du terme «Protection de la population» pour tout un chacun (!). La réponse pourrait se trouver dans la question en effet, le mot protection exprime trop souvent, dans l'esprit du citoyen lambda, une forme de paternalisme plutôt à consonance passée dont le seul objectif est de laisser à entendre que le «père» est là; il veille à tout. Après tout, l'essentiel aujourd'hui n'est-il pas de mourir en bonne santé?



René Mathey



Une salle bien remplie; au premier plan: Michel Maillefer, président du CODIR, Michel Devantay, René Devantay, président de l'USPC-VD, P.-A. Haas, SSCM.

### RAPPORT DE L'ORGANISATION RÉGIONALE DE COSSONAY

# Une organisation bien dans sa peau

A l'instar de beaucoup d'autres régions de protection civile, celle de Cossonay a dû relever nombre de défis, tout en passant par les différents goulets d'étranglement qu'ont posés les différentes réformes. Organisé aujourd'hui en bataillon, l'ORPC de Cossonay est en pleine santé ainsi que l'a démontré dans son rapport Pierre-Alain Collet, commandant de l'organisation.

#### RENÉ MATHEY

L'organisation régionale a été créée en 1997. Elle regroupe les communes de Bettens, Bournens, Boussens, Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cossonay, Cuarnens, Daillens, Dizy, Eclépens, Ferreyres, Gollion, Grancy, La Chaux, L'Isle, Lussery-Villars, Mauraz, Mex, Moiry, Mont-la-Ville, Montricher, Orny, Penthaz,



Pierre-Alain Collet, cdt de l'ORPC.

Penthaz, Pompaples, La Sarraz, Senarcens, Sullens, Vufflens-la-Ville, Vullierens.

L'assemblée régionale est formée d'un délégué municipal de chaque commune; son comité est composé de membres de l'assemblée (1 président, 1 vice-président et 1 secrétaire élus par l'assemblée). Actuellement, le comité de l'assemblée régionale est formé de Michel Devantay de Grancy, président, Bernard Martin de Penthaz, vice-président, Sylvie Guignet de Bournens, secrétaire.

Le comité directeur est formé de 5 délégués municipaux. Ils ne font pas partie de l'assemblée régionale, ils sont élus par cette dernière. Le comité est composé de Michel Maillefer de Vullierens, président, Michel Girod de Penthaz, vice-président, Monique Bally de Chavannes-le-Veyron, membre, Sandrine Boelhen de L'Isle, membre, Valérie



Toute la superstructure de l'ORPC.

Induni de Cossonay, membre. Voilà pour la superstructure.

### L'assemblée

La salle de réunion de l'abri réunissait pas moins de 90 personnes et invités. Il a fallu même rajouter quelques chaises. Ce qui tendrait bien à prouver, contrairement à certains oracles et autres fossoyeurs, que la protection civile est bien vivante et qu'elle intéresse beaucoup de citoyennes et citoyens, notamment dans les zones dites rurales où chacun se sent concerné.

Avant le rapport d'activité du lt col Pierre-Alain Collet, le président du comité directeur, Michel Maillefer, a renouvelé sa confiance à tous les membres de l'ORPC. Il a également remercié toutes les autorités des communes pour leur soutien en affirmant que les incertitudes de notre temps rendent un organisme de protection de la population efficace (avec tous ses partenaires) plus que jamais nécessaire.

Ainsi que l'a souligné P.-A. Collet, lors de la présentation de son rapport, de nouvelles

mutations sont déjà à la porte, de nouveaux dangers aussi. Il convient donc de s'y préparer pour assurer une authentique sécurité à la population. C'est ce que fait l'Office, en étroite collaboration avec les autorités communales de la région, mais aussi avec l'appui constant du SSCM et celui des partenaires. A ce sujet, la collaboration au profit des partenaires s'intensifie. En effet, et pas à pas, les



**Un grand merci à l'équipe de cuisine  
(il en manque un ...).**

interventions de la protection civile sont de plus en plus nombreuses, tant il est vrai que l'ensemble des services de sécurité sont eux aussi touchés par un manque d'effectifs «chronique». Pour 2007, l'ORPC prévoit d'améliorer l'alarme et agrandir, si tant que faire se peut, la FIRCO (Formation d'intervention régionale). Elle souhaite aussi, puisqu'il s'agit d'un des points forts de la PCI, intensifier et donner des moyens supplémentaires aux cadres dans le domaine de la conduite. Quelques chiffres: le bataillon possède un effectif de 355 personnes. Soit, un EM BAT de conduite avec 11 personnes, une compagnie EM de 106 astreints, une compagnie assistance avec 105 astreints et une compagnie appui-sécurité composée de 133 astreints.

Le rapport s'est terminé avec une brève cérémonie de nomination des nouveaux cadres ainsi que par celle de la libération des «anciens». Tous les participants ont ensuite été conviés à un repas servi par l'équipe de cuisine du bat qui a démontré, une fois de plus, toutes ses compétences et son esprit de convivialité. □

CHARLY DELÈZE †

## Un pionnier de la PCI valaisanne nous a quittés

PHOTO: RM-INFO, CHEXBRES



**rm. Charly Delèze, ce pionnier mais aussi l'ami, nous a quittés. Tous ceux qui l'on connu sont, bien sûr, dans l'affliction, mais pas seulement. Au-delà de cette perte, subsistera toujours l'image d'un homme droit, loyal qui aura œuvré une grande partie de sa vie au bien-être et à la sécurité de la population, avec le sourire souvent, mais sans concession ou compromission.**

D'ailleurs, une phrase qu'il se plaisait à dire régulièrement: «Le devoir c'est ce que l'on exige des autres» (Alexandre Dumas fils). N'est-ce pas la caractéristique d'un humaniste? L'humilité était pour lui sa seconde nature.

Retracer sa carrière tient de la gageure, tant il a et s'est donné à ses nombreux devoirs. A ses débuts, comme modeste employé de la commune de Martigny à la voirie, il a terminé comme chef de la sécurité publique en étant commissaire de police. Il aura passé 45 ans à servir dans le centre de secours incendie de Martigny dont 15 ans de commandement. Ajoutons encore 35 ans dans la protection civile en ayant vécu l'aventure depuis ses débuts au milieu des années soixante.

Et puis encore, relations humaines obligeant, c'est à lui que l'on doit le développement de relations suivies avec nos amis

pompiers italiens de Verrès et de Corbetta et nos amis pompiers français de Chamonix. Pourquoi ne pas citer ses actions en faveur de différentes sections qu'il a présidées comme la gym, le comité valaisan de protection civile, membre de la section plaine du Rhône de la police et combien d'autres. Et comme si cela ne suffisait pas, lorsque vint la retraite, Charly se mit au massage

sportif pour à nouveau ou plutôt continuer dans le contact humain en s'occupant de la santé des sportifs de la ville.

Voilà, Charly a franchi le voile d'Osiris et a repris son bâton de pèlerin vers d'autres destinations. Bon voyage et merci Charly! La rédaction romande du journal action présente toutes ses condoléances à sa famille ainsi que ses fraternelles messages. □